CERCLE PHILATELIQUE YVETOIS





Agréation n° P501051 Mensuel (sauf juillet et août) Bureau de poste : PHILIPPEVILLE Octobre 2025 N° 380

Editeur responsable GUIDOSSE Jean-Marie Rue de Charleroi , 118 5650 YVES-GOMEZEE



EXPOSITION RÉGIONALE COMPÉTITIVE

NAMUR- HAINAUT

18/10/2025

SALLE "LA BALNÉAIRE"

BOULEVARD DES SOUVERAINS, 6 – 5500 DINANT

SOMMAIRE

01	Convocation – Ordre du jour – Pli du mois
02 - 03	Bpost Philately & Stamps Printing
04 – 11	Le Havre et Sainte Adresse
12	Réalisation entre membres – Septembre 2025

NOS PROCHAINES REUNIONS

27/10/2025 24/11/2025 22/12/2025

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Renouvellement des cotisations (croix rouge sur la vignette d'adresse)

(x) Cotisation à renouveler

(xx) Pas en règle de cotisation pour 2025

(xxx) Pas en règle de cotisation – Dernier envoi du périodique

Nous contacter

Président GUIDOSSE Jean-Marie

Rue de Charleroi , 118 5650 Yves-Gomezée

NOUVEAU → → → Adresse e-mail : cerclephilateliqueyvetois@gmail.com

→ → → Site web : https://cpyphilatelie.webador.be

Cotisation du 01/01/2025 au 31/12/2025

Adultes : 8,00 € Jeunes (-18 ans) : 3,00 €

Compte BNP PARIBAS FORTIS

CPY – Rue de Charleroi , 118 – 5650 Yves-Gomezée

IBAN: **BE93-0001-5744-7467**



CERCLE PHILATELIQUE YVETOIS

Cher membre,

Le Comité a l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion mensuelle qui aura lieu le <u>lundi 27/10/2025 à 19 heures à mon domicile</u>.

Ordre du jour

- > Informations philatéliques
- Mise à disposition de carnets à choix
- > Commande et remise de matériel
- Réalisation entre membres

L'objet du mois



Lettre expédiée de Walcourt à destination de Charleroi Annulation manuelle des timbres-poste : 27/09/1940 TP n° 480 (0,75 cts) + TP n° 430 (1,75 frs) = 2,50 frs Tarif du 01/11/1938 de la lettre ordinaire : 0,75 cts Droit fixe de recommandation (01/12/1930) : 1,75 frs Omission d'apposer l'étiquette de recommandation ???



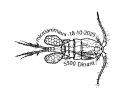
Emissions postales bpost Prévente du 18 octobre 2025



















20 octobre 2025

Titre de l'émission de	Valeur	Thème (+ Effet spécial)
timbres-poste		
Pink Ribbon	10 x 1 TP 1 NAT	L'organisation à but non lucratif Pink Ribbon a été fondée en Belgique en 2014. Pink Ribbon est actif sur trois fronts : la prévention, la détection et l'accompagnement des patients. Ils attirent l'attention sur le cancer du sein et ses patientes. Chaque année, une grande campagne est organisée en octobre, qui est le Mois de la sensibilisation au cancer du sein.
NA II		Conception : Myriam Voz
Mollusques terrestres	5 TP 2 NAT	Dans cette émission, nous explorons le monde des mollusques terrestres, et nous mettons particulièrement l'accent sur les coquilles de ces mollusques, qui présentent une riche diversité. Sur le timbre on découvre les cinq mollusques suivants : Cepaea nemoralis, Helicodonta obvoluta, Balea biplicata, Pomatias elegans et Succinea puris
		Dessins et conception : Marijke Meersman
Micro-animaux	5 TP 1 World	La majeure partie de la vie est invisible. Les deux tiers de la vie sur Terre sont constitués de microorganismes et ne peuvent être observés sans microscope. Nous avons mis sur des timbres cinq micro-animaux surprenants : le tardigrade, le copépode, l'ascaris, la puce d'eau et le rotifère.
40 ans des oiseaux	5 x 1 TP	Dessins et conception : Sven Bellanger André Buzin est une figure incontournable du
d'André Buzin De la plume au pinceau	1 NAT	monde philatélique belge. Il représente la faune et la flore sur les timbres-poste belges depuis 40 ans, mais il est bien sûr surtout connu pour ses dessins d'oiseaux. Il en place cinq sur des timbres, à savoir : le grand cormoran, la marouette ponctuée, le harle bièvre, le butor étoilé et le héron pourpré. Dessins : André Buzin Conception : Myriam Voz
Timbres de Noël Magic	10 x 1 TP	Loregue los jours rassoursissant et les nuits
Timbres de Noël - Magie de Noël pétillante	1 NAT / 1 EU	Lorsque les jours raccourcissent et les nuits rallongent, nous aspirons tous à la lumière. Le timbre de Noël scintille dans les jours sombres entourant Noël. Nous voyons quelques symboles typiques de Noël formés par une abondance d'étoiles.

Oblitération LE HAVRE et SAINTE-ADRESSE

En août 1914, la Belgique est envahie par les troupes allemandes. Le Gouvernement belge quitte Bruxelles et demande l'hospitalité à la France. Le 13/10/1914, deux bateaux faisaient leur entrée au Havre avec à leur bord les représentants du Gouvernement belge.

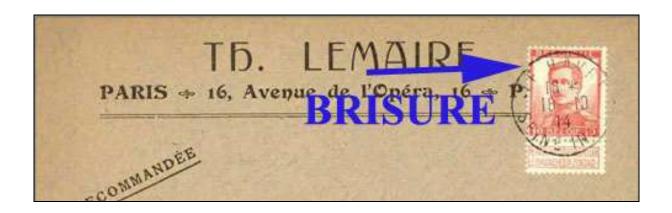
Sainte-Adresse sera choisie parce qu'au Nice-Havrais, les vastes bâtiments luxueux et les villas récemment construites par DUFAYEL permettaient d'accueillir et de loger le Gouvernement et les Ministères belges.



L'une des premières préoccupations du Gouvernement belge à son arrivée au Havre, le 13/10/1914 , fut d'établir qu'il jouissait non seulement en France , de l'exterritorialité , mais de toutes les prérogatives d'un Gouvernement régulier . Aussi décida-t-il d'ouvrir immédiatement un bureau de poste et le 18/10/1914 , un postier belge s'installait à Sainte-Adresse dans le bureau auxiliaire du "Nice-Havrais", à côté des employés français .



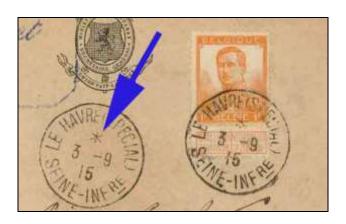
Les timbres affranchissant la correspondance remise pendant les premiers jours furent oblitérés au moyen d'un cachet prêté par le bureau central du Havre , posrtant l'empreinte "LE HAVRE – SEINE INFre" . Ce cachet usagé avait une brisure du cercle exactement au-dessus du premier E du mot LE HAVRE .



Quelques jours plus tard , le 27/10/1914 , un nouveau cachet portant l'empreinte "LE HAVRE (SPECIAL) – SEINE INFre" fut utilisé par les postiers belges .

Ce cachet peut se rencontrer sous trois formes différentes dans le bloc dateur :

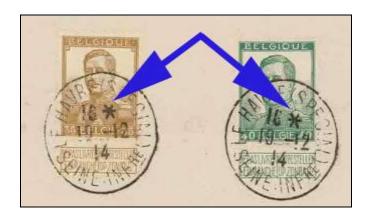
1. L'heure est remplacée par une étoile



2. L'heure uniquement



3. L'heure avec une étoile à droite



En décembre 1914, le Gouvernement ,voulant commémorer l'ouverture du bureau de poste belge , fit oblitérer une certaine quantité de séries de timbres à l'effigie du Roi Albert , au moyen du premier cachet . Seulement , le hasard , propice aux collectionneurs , fit que le bureau central du Havre ,au lieu de livrer le même cachet qu'avait utilisé la poste belge le 18/10/1914 , en délivra un autre , portant naturellement la mention "LE HAVRE – SEINE INFre" mais ne possédant pas la brisure au cercle .



Donc seuls les timbres portant cette brisure ont réellement été oblitérés les premiers jours de l'ouverture du bureau de poste belge .

Les autres, sans la brisure et daté du 18/10/1914, bien que recherchés sont moins rares et ont été estampillés après coup par "complaisance".

Les timbres de la Croix-Rouge imprimés à Anvers (Monument de Mérode et effigie du Roi Albert) eurent un succès énorme à Sainte-Adresse. Leur tirage avait été important mais tous n'étaient pas arrivés en France (voir illustation à la page suivante).

Lorsque le Gouvernement part en exil , il laisse les plaques d'origine de fabrication de ces 2 séries .

L'imprimeur VERSCHUEREN qui a imprimé les vrais , ne se fait pas prié pour continuer l'impression de faux dont la ressemblance est proche des vrais . C'est

pourquoi , il existe plus de faux timbres des émissions du 03/10/1914 (série de Mérode et de l'effigie du Roi Albert) que de vrais .



Ainsi, le Gouvernement décida de faire une nouvelle émission. Il était pressé et on chargea la Maison WATERLOW de Londres de préparer une nouvelle série de trois timbres formés avec l'encadrement du timbre de Mérode et de l'effigie du petit timbre du Roi Albert.



Ces timbres devaient être mis en vente le 01/01/1915 , mais le 25/12/1914 comme ils n'étaient toujours pas arrivés au Havre , le Gouvernement envoya à Londres un fonctionnaire chargé d'enlever une partie du tirage .

A son arrivée , les timbres n'étaient pas perforés . On mit tout de suite plusieurs ouvriers au travail et on employa plusieurs machines à denteler . De là , toujours le hasard propice aux collectionneurs , les différents piquages rencontrés dans les premières feuilles qui furent débitées à Sainte-Adresse le 02/01/1915 . En effet , malgré toute la diligence apportée , les timbres arrivèrent 24 heures trop tard .

Le bureau des postes belges installé à Sainte-Adresse appelé communément "bureau franco-belge" fut fermé le 15/10/1915 et transférer à l'Hôtel DUFAYEL, Place Frédéric Sauvage, dans la même localité (Sainte-Adresse).



Il mit en vente ce jour même la nouvelle série de timbres à l'effigie du Roi Albert du 1 au 25 centimes et avec vues du 35 centimes au 10 francs .



Tous les anciens timbres n'avaient plus court à partir de cette date , sauf les figurines avec surtaxe au profit de la Croix-Rouge . De nouveaux cachets portant l'empreinte "SAINTE ADRESSE – POSTE BELGE – BELGISCHE POST" étaient mis en usage en même temps .

Défense fut faite, à partir de cette date (15/10/1915), à l'ancien bureau de poste du "Nice-Havrais" d'oblitérer encore des timbres belges et, au nouveau bureau belge, d'oblitérer des timbres des anciennes émissions.

Malgré cela , on trouve certains timbres belges de l'émission de 1912 et de la nouvelle émission du 15/10/1915 , oblitérés avec l'ancien cachet "LE HAVRE – SPECIAL" . Ces oblitérations sont très rares . Elles sont dues à l'inadvertance des postiers français qui , au lieu de faire porter au nouveau bureau belge , Place Frédéric Sauvage , les correspondances jetées dans la boîte du "Nice-Havrais" , oblitèrent eux-mêmes les timbres belges d'affranchissement .

Et à ce sujet , il convient d'expliquer l'origine des oblitérations "SAINTE-ADRESSE – SEINE INFre" , que l'on trouve parfois sur des timbres belges .

Le bureau auxiliaire français où s'était installée la poste belge , au mois d'octobre 1914 , et qui s'appelait "Nice-Havrais" comme il est dit en commençant , dépendait du bureau principal de Sainte-Adresse , situé rue du Havre , à Sainte-Adresse . Or beaucoup de soldats belges employés dans les magasins militaires , ou des réfugiés habitant des localités voisines passaient chaque jour devant ce bureau pour se rendre à leur travail . Ils y déposaient leurs lettres , et , encore une fois , les employés qui auraient dû envoyer cette correspondance au bureau du "Nice-Havrais", qui , seul , avait le droit d'oblitérer les timbres belges , les estampillaient sans hésitation .

Mais le fait fut porté à la connaissance de la poste française qui mit fin à ces pratiques . Les timbres ainsi oblitérés sont très recherchés , surtout ceux de l'émission du 15/10/1915 .

Emission provisoire des timbres de chemin de fer

Dans le courant de 1915, le Gouvernement fut informé de ce que les Allemands avaient volé tout le stock des timbres de chemin de fer et vendaient ceux-ci à un prix dérisoire, 0,50 fr à 1 fr la série, alors que la faciale s'élevait à 31,90 frs (voir illustration de la série à la page suivante.

Des séries étant arrivées en France , via la Suisse , une mesure s'imposait pour éviter que les timbres ne fussent utilisés dans les bureaux restés ouverts en Belgique non envahie .

Défense fut faite d'admettre comme affranchissement les timbres qui n'avaient pas été vendus par les bureaux de poste eux-mêmes et un nouvelle série fut commandée en Angleterre à la Maison Waterlow .

Cette série devait être livrée fin décembre 1915.

Or au mois de juin , le bureau d'Adinkerke , chargé d'approvisionner les autres bureaux , était complètement dépourvu de timbres .

Que faire ? Le Gouvernement décida , en attendant les nouveaux timbres , d'utiliser des timbres-poste surchargés d'une roue ailée avec la double inscription "CHEMIN DE FER – SPOORWEGEN" et un Arrêté ministériel du 22/06/1915 annonça cette émission provisoire .



Un cachet provisoire fut commandé à un graveur de Paris , mais il livra un cachet creux qui , après quelques essais fut rebouté et remplacé par un cachet de cuivre en relief .

C'est au moyen de ce cachet que fut apposée la surcharge sur les timbres qui furent anvoyés à Adinkerke , pour être répartis entre les bureaux restés ouverts dans la partie de la Belgique libre .



Mais quelques jours après , un fonctionnaire en tournée ayant appris que le comptable du bureau de Ypres était détenteur de toute une réserve de timbres de l'ancien type qu'il avait enfouie dans son jardin , lors de l'arrivée des Allemands , et déterrée après la reprise de la ville par les Anglais , donna l'ordre à ce comptable d'expédier ces timbres à Adinkerke pour les utiliser .

Les timbres provisoires avec surcharge "roue ailée" furent mis de côté .

Cependant , une division de l'Armée française , comprenant notamment un régiment de Zouaves qui expédiait de nombreux colis postaux , ayant été dirigée sur un autre secteur , l'envoi des colis de l'espèce diminuait fortement .

D'un autre côté , l'Angleterre avait fait suspendre l'expédition des colis postaux , parce que des matières explosives avaient été trouvées dans certains colis . Et il arriva qu'au mois de décembre 1915 lorsque les nouveaux timbres , imprimés par la Maison WATERLOW , parurent à Adinkerke , le stock de l'ancien bureau de Ypres était loin d'être épuisé .

Le restant fut renvoyé avec les timbres provisoires à l'administration du Havre et incinéré quelques jours après , de même que tous les timbres-poste de 1912 qui n'avaient plus cours depuis le 15 octobre précédent , en présence d'une commission.

Reste l'émission Croix-Rouge du 15/01/1918 . Vendus à la poste belge avec une surtaxe égale à la valeur d'affranchissement , ces timbres eurent à Sainte-Adresse un énorme succès , et celui-ci s'est confirmé dès la réouverture des bureaux de poste en Belgique .



<u>Source</u>

- http://fauxtimbres.skynetblogs.be
- http://www.delcampe.net

REALISATION ENTRE MEMBRES

Références : REM/Octobre 2025

N° du lot	Code	Pays	N° des timbres	Etat	Cote	Départ	Offre			
BELGIQUE										
1	1	В	898/899	xx	320,00	80,00				
2	1	В	900/907	xx	84,00	21,00				
3	1	В	918/923	xx	95,00	23,75				
4	1	В	927/929	xx	67,00	16,75				
5	1	В	955/960	xx	35,00	8,75				
6	1	В	964/966	xx	5,50	1,40				
7	1	В	973/978	xx	42,00	10,50				
8	1	В	991/993	хх	10,00	2,50				
9	1	В	998/1004	xx	34,00	8,50				
10	1	В	1008/1010	xx	2,55	0,65				
11	1	В	1013/1018	xx	10,00	2,50				
12	1	В	1019	xx	0,35	0,10				
13	1	В	1030	xx	3,50	0,90				
14	1	В	1031	xx	35,00	8,75				
15	1	В	1032/1036	xx	30,00	7,50				
16	1	В	1039/1045	xx	13,00	3,25				
17	1	В	1047/1052	xx	3,50	0,90				
18	1	В	1053/1062	хх	9,75	2,45				
19	1	В	1076/1081	xx	12,00	3,00				
20	1	В	1082/1088	xx	11,50	2,90				
21	1	В	1096/1101	xx	27,50	6,90				
22	1	В	1102/1107	xx	13,50	3,40				
23	1	В	1128/1130	хх	72,00	18,00				
24	1	В	1131/1132	хх	0,75	0,20				
25	1	В	1133/1138	хх	22,50	0,65				
26	1	В	1139/1146	хх	15,00	3,75				
27	1	В	1147/1149	хх	7,00	1,75				
28	1	В	1153/1158	xx	11,50	2,90				
29	1	В	1163/1168	xx	14,00	3,50				
30	1	В	1172/1173	xx	0,40	0,10				

Le Royal Club Philatélique de Wavre organise sa

50 eme Bourse de Philatélie, Marcophilie et Cartophilie



à Wavre

Salle des Fêtes et Cloître de l'Hôtel de Ville

Dimanche 19 octobre 2025 de 9h à 15h

Place de l'Hôtel de Ville 1, 1300 Wavre

Daniel Goffin 0473 66 54 33 dangoffin@proximus.be Renseignements

BREUGHEL ASSE-ZELLIK LE CLUB PHILATELIOUE

Organisera le samedi 25 octobre 2025 sa 16e bourse Fhilatélique dans: site 't Gezel, Noorderlaan 21 à 1731 Zellik (Asse), de 9 à 16 uur.

Entrée gratuite, bar avec petite restauration et **grande parking**, Près de la gare de Zellik et l'arret de bus.

Rensignements bourse

Pauwels, Yves: Gsm- 0475/818899

E-mail: yvesjean.pauwels@proximus.be

Réservation de tables bourse Nevens, Jean-Marie

E-mail: jm.nevens@skynet.be









Exposition régionale compétitive

Namur - Hainaut

Le Comité Philatélique Provincial Namurois & Le Centre Culturel de Dinant

Organisent :

Le samedi 18 octobre 2025 de 9 à 17h00

- L'exposition régionale compétitive Namur / Hainaut
- La prévente de timbres-poste spéciaux :
 - o Pink Ribbon
 - Les Mollusques terrestres
 - Les Micro-animaux
 - o Les 40 ans des oiseaux de Mr BUZIN
 - « De la plume au pinceau »
 - o Les timbres de Noël
 - « Magie de Noël pétillante »
- Une séance de dédicaces des dessinateurs des timbres-poste
- Une bourse multi-collections

Salle « la Balnéaire » Bd des Souverains 6, 5500 Dinant

Bar & petite restauration – Entrée gratuite







